



- Légende**
- ZONAGE**
- UA
  - UB
  - UE
  - UX
  - UY
  - IAUa
  - IAUb
  - IAUc
  - A
  - Aj
  - N
  - Nc
- PRESCRIPTIONS PONCTUELLES**
- Arbre ou buisson
  - ★ Bâtiment remarquable
  - ★ Autre élément remarquable au titre du L.151-19
  - ★ Eglise
  - ★ Bâtiment remarquable pouvant faire l'objet d'un changement de destination (hébergement)
- PRESCRIPTION SURFACIQUES**
- Bâtiment remarquable
  - Emplacement réservé
  - Jardins classés au titre du L.151-23
  - OAP aménagement sud de la commune
  - OAP pole mairie
  - OAP secteur Mauperthus
  - Périmètre d'attente pour une durée de 5 ans
  - Volume et forme du corps de ferme à maintenir
  - Inconstructibilité
- PRESCRIPTIONS LINEAIRES**
- Couloir écologique recensé au titre du L.151-23
  - Haie ou alignement d'arbres
  - Mur remarquable
- Autres**
- Limites communales
  - Parcellaire
  - Bâti

Numéro	Bénéficiaire	Superficie approchée	Destination
1	Communauté de Communes des Plaines et Monts de France (CCPMF)	3500 m <sup>2</sup>	Extension de la station d'épuration
2	Commune	1020 m <sup>2</sup>	Extension de l'école
3	Commune	1040 m <sup>2</sup>	Création d'un parking
4	Commune	15 m <sup>2</sup>	Elargissement de la rue de Mauperthus
5	Commune	175 m <sup>2</sup>	
6	Commune	180 m <sup>2</sup>	Elargissement de la rue de Beauvais
7	Commune	25 m <sup>2</sup>	Amélioration de la sécurité routière (visibilité au carrefour)
8	Commune	6 m <sup>2</sup>	
9	Commune	3740m <sup>2</sup>	Préservation d'un espace naturel aux abords du ru de Courset



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

MODIFICATION DU

# PLU

DE CHARNY

APPROBATION

4.b Plan général - 1/2000e

LE MAIRE



Dossier n° 16 105